

## MOTIONS 2012

*Validée par l'AG du 4 avril 2012  
à l'unanimité*

### **Motion n° 1:** Concession minière à proximité de la RN des Sept-Iles

Une demande de concession minière d'ouverture de travaux, d'exploitation et d'autorisation d'occupation domaniale, a été déposée par la Compagnie Armoricaïne de Navigation (Pontrieux 22) en vue d'exploiter un gisement de sable coquillier en baie de Lannion, dénommé gisement Pointe d'Armor.

La zone d'extraction se situe entre deux zones Natura 2000 « Baie de Morlaix » et « Côte de Granit Rose – Sept-Iles » et à proximité de la Réserve naturelle des Sept-Iles.

Alertée par le gestionnaire de la Réserve Naturelle des Sept-Iles (Ligue pour la Protection des Oiseaux), l'association Réserves Naturelles de France s'inquiète de la forte incidence qu'aurait une telle exploitation sur l'intégrité et le fonctionnement des écosystèmes marins et terrestres de la réserve naturelle (et plus globalement sur les secteurs avoisinants la zone d'extraction) et s'oppose au projet tel que présenté par la CAN. Elle souligne notamment l'absence d'état initial de référence, tant environnementale qu'halieutique, sur la zone d'extraction et alentours et d'une étude d'impact complète et scientifique, comportant notamment une modélisation rigoureuse de la dispersion des particules sur les zones alentours et une étude de fonctionnalité éco systémique (incidence de l'extraction sur le réseau trophique notamment).